

**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Séance du 17 mars 2010*

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU –

Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE (Gourdon) – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) – Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) – Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-16 : VALIDATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 FEVRIER 2010

Le procès verbal de la séance du 10 février 2010 est soumis à l'approbation des délégués communautaires.

Après en avoir délibéré, par 32 voix pour et 1 abstention (Marie-Odile Delcamp), le Conseil Communautaire valide le procès verbal de la séance du 10 février 2010.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Séance du 17 mars 2010*

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU –

Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE (Gourdon) – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (Gourdon) –

Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) – Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-17 : RETRAIT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé au Conseil Communautaire de retirer le point n° IX – attribution du marché voirie, année 2010 – de l'ordre du jour.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, retire le point n° IX – attribution du marché voirie, année 2010 – de l'ordre du jour.

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) – Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-18 : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2009 (BUDGET PRINCIPAL, BUDGETS ANNEXES LABORATOIRE D'ANALYSES, SPANC, LOTISSEMENT HABITAT, LOTISSEMENT ZAE, MULTISERVICE VIANDE, HOTEL D'ENTREPRISES), DRESSES PAR MONSIEUR JEAN-MARC BIZERN, COMPTABLE

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2009 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par Monsieur Jean-Marc BIZERN, comptable de la Communauté de Communes, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que des états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009,

Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2009 par Monsieur Jean-Marc BIZERN, comptable de la Communauté de Communes, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Patrick AUSSEL - Etienne BONNEFOND - Marie-Odile DELCAMP - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Christian LALANDE - Philippe MARTEGOUTE - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT - Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS - Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ - Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX - André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) - Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-19 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2009.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2009, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENT S	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENT S	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	84.718,82			909.956,47	84.718,82	909.956,47
Opérations de l'exercice	2.127.743,72	1.403.403,89	3.779.061,81	4.000.650,66	5.906.805,53	5.404.054,55
<b>TOTAUX</b>	<b>2.212.462,54</b>	<b>1.403.403,89</b>	<b>3.779.061,81</b>	<b>4.910.607,13</b>	<b>5.991.524,35</b>	<b>6.314.011,02</b>
Résultats de clôture	809.058,65			1.131.545,32		322.486,67
Restes à réaliser	628.832,00	701.149,00			628.832,00	701.149,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>2.841.294,54</b>	<b>2.104.552,89</b>	<b>3.779.061,81</b>	<b>4.910.607,13</b>	<b>6.620.356,35</b>	<b>7.015.160,02</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>736.741,65</b>			<b>1.131.545,32</b>		<b>394.803,67</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (par 34 votes pour), adopte le compte administratif 2009, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Patrick AUSSEL - Etienne BONNEFOND - Marie-Odile DELCAMP - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Christian LALANDE - Philippe MARTEGOUTE - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT - Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS - Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ - Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX - André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) - Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-20 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009  
BUDGET ANNEXE LABORATOIRE D'ANALYSES

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2009.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2009, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENT S	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENT S	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	13.297,02			15.800,74	13.297,02	15.800,74
Opérations de l'exercice	14.040,10	13.297,02	28.010,39	27.211,27	42.050,49	40.508,29
<b>TOTAUX</b>	<b>27.337,12</b>	<b>13.297,02</b>	<b>28.010,39</b>	<b>43.012,01</b>	<b>55.347,51</b>	<b>56.309,03</b>
Résultats de clôture	14.040,10			15.001,62		961,52
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>27.337,12</b>	<b>13.297,02</b>	<b>28.010,39</b>	<b>43.012,01</b>	<b>55.347,51</b>	<b>56.309,03</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>14.040,10</b>			<b>15.001,62</b>		<b>961,52</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (par 34 votes pour), adopte le compte administratif 2009, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Patrick AUSSEL - Etienne BONNEFOND - Marie-Odile DELCAMP - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Christian LALANDE - Philippe MARTEGOUTE - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT - Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS - Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ - Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX - André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) - Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-21 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009  
BUDGET ANNEXE SPANC

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2009.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2009, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENT S	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENT S	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		13.011,22	1.669,11		1.669,11	13.011,22
Opérations de l'exercice	0,00	2.943,45	34.590,37	29.209,00	34.590,37	32.152,45
<b>TOTAUX</b>	<b>0,00</b>	<b>15.954,67</b>	<b>36.259,48</b>	<b>29.209,00</b>	<b>36.259,48</b>	<b>45.163,67</b>
Résultats de clôture		15.954,67	7.050,48			8.904,19
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>0,00</b>	<b>15.954,67</b>	<b>36.259,48</b>	<b>29.209,00</b>	<b>36.259,48</b>	<b>45.163,67</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>15.954,67</b>	<b>7.050,48</b>			<b>8.904,19</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (par 34 votes pour), adopte le compte administratif 2009, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Patrick AUSSEL - Etienne BONNEFOND - Marie-Odile DELCAMP - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Christian LALANDE - Philippe MARTEGOUTE - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT - Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS - Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ - Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX - André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) - Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-22 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009  
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT HABITAT

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2009.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2009, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	144.445,48				144.445,48	
Opérations de l'exercice	144.445,48	144.445,48	144.445,48	144.445,48	288.890,96	288.890,96
<b>TOTAUX</b>	288.890,96	144.445,48	144.445,48	144.445,48	433.336,44	288.890,96
Résultats de clôture	144.445,48			0,00	144.445,48	
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	288.890,96	144.445,48	144.445,48	144.445,48	433.336,44	288.890,96
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	144.445,48			0,00	144.445,48	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (par 34 votes pour), adopte le compte administratif 2009, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS***Séance du 17 mars 2010*

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Patrick AUSSEL - Etienne BONNEFOND - Marie-Odile DELCAMP - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Christian LALANDE - Philippe MARTEGOUTE - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT - Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS - Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ - Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX - André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) - Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-23 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009  
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ZAE

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2009.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2009, lequel peut se résumer ainsi :

<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b>						
<b>LIBELLES</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>ENSEMBLE</b>	
	<b>DEPENSES OU DEFICITS</b>	<b>RECETTES OU EXCEDENT S</b>	<b>DEPENSES OU DEFICITS</b>	<b>RECETTES OU EXCEDENT S</b>	<b>DEPENSES OU DEFICITS</b>	<b>RECETTES OU EXCEDENTS</b>
<b>Résultats reportés</b>	1.291.260,52				1.291.260,52	
<b>Opérations de l'exercice</b>	1.771.222,92	1.291.260,52	1.619.795,98	2.355.585,58	3.391.018,90	3.646.846,10
<b>TOTAUX</b>	3.062.483,44	1.291.260,52	1.619.795,98	2.355.585,58	4.682.279,42	3.646.846,10
<b>Résultats de clôture</b>	1.771.222,92			735.789,60	1.035.433,32	
<b>Restes à réaliser</b>						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	3.062.483,44	1.291.260,52	1.619.795,98	2.355.585,58	4.682.279,42	3.646.846,10
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	1.771.222,92			735.789,60	1.035.433,32	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (par 34 votes pour), adopte le compte administratif 2009, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS



# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Patrick AUSSEL - Etienne BONNEFOND - Marie-Odile DELCAMP - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Christian LALANDE - Philippe MARTEGOUTE - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT - Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS - Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ - Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX - André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) - Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-24 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009  
BUDGET ANNEXE MULTISERVICE VIANDE

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2009.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2009, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF						
LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENT S	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENT S	DEPENSES OU DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	1.731,30			12.450,10	1.731,30	12.450,10
Opérations de l'exercice	15.069,92	16.645,37	26.146,82	19.696,22	41.216,74	36.341,59
<b>TOTAUX</b>	<b>16.801,22</b>	<b>16.645,37</b>	<b>26.146,82</b>	<b>32.146,32</b>	<b>42.948,04</b>	<b>48.791,69</b>
Résultats de clôture	155,85			5.999,50		5.843,65
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>16.801,22</b>	<b>16.645,37</b>	<b>26.146,82</b>	<b>32.146,32</b>	<b>42.948,04</b>	<b>48.791,69</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>155,85</b>			<b>5.999,50</b>		<b>5.843,65</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (par 34 votes pour), adopte le compte administratif 2009, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS***Séance du 17 mars 2010*

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Patrick AUSSEL - Etienne BONNEFOND - Marie-Odile DELCAMP - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Christian LALANDE - Philippe MARTEGOUTE - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT - Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS - Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ - Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX - André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) - Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-25 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009  
BUDGET ANNEXE HOTEL D'ENTREPRISES

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, quitte la séance et ne participe pas au vote du Compte Administratif 2009.

Le Conseil Communautaire élit à l'unanimité Madame Yvette DELMAS en tant que Présidente de séance.

Madame Yvette DELMAS, Présidente de séance, présente au Conseil Communautaire le Compte Administratif 2009, lequel peut se résumer ainsi :

<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b>						
<b>LIBELLES</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>ENSEMBLE</b>	
	<b>DEPENSES OU DEFICITS</b>	<b>RECETTES OU EXCEDENT S</b>	<b>DEPENSES OU DEFICITS</b>	<b>RECETTES OU EXCEDENT S</b>	<b>DEPENSES OU DEFICITS</b>	<b>RECETTES OU EXCEDENTS</b>
<b>Résultats reportés</b>	57.912,10		0,46		57.912,56	
<b>Opérations de l'exercice</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX</b>	57.912,10	0,00	0,46	0,00	57.912,56	0,00
<b>Résultats de clôture</b>	57.912,10		0,46		57.912,56	
<b>Restes à réaliser</b>	647.609,00	359.398,00			647.609,00	359.398,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	705.521,10	359.398,00	0,46	0,00	705.521,56	359.398,00
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	346.123,10		0,46		346.123,56	

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (par 34 votes pour), adopte le compte administratif 2009, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes, ayant quitté la séance, n'a pas participé au vote.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Patrick AUSSEL - Etienne BONNEFOND - Marie-Odile DELCAMP - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Christian LALANDE - Philippe MARTEGOUTE - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT - Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS - Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ - Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX - André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAÏLLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) - Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-26 : REPORT DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2009

BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2009,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2009,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté :	909.956,47
Résultat d'investissement antérieur reporté :	- 84.718,82

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/09

Solde d'exécution de l'exercice :	- 724.339,83
Solde d'exécution cumulé :	- 809.058,65

Restes à réaliser au 31/12/09

Dépenses d'investissement :	628.832,00
Recettes d'investissement :	701.149,00

Déficit de financement de la section d'investissement au 31/12/09

Rappel du solde d'exécution cumulé :	- 809.058,65
Rappel du solde des restes à réaliser :	72.317,00
Besoin de financement total :	- 736.741,65

Résultat de fonctionnement à reporter

Résultat de l'exercice :	221.588,95
Résultat antérieur :	909.956,47
Total à reporter :	1.131.545,32

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2009 comme suit :

### REPORT DES RESULTATS

- |  |            |
|--|------------|
| 1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2010 :<br>(en investissement ligne 001)                           | 809.058,65 |
| 2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :<br>(crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2010) | 736.741,65 |
| 3) Report de l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif 2010 :<br>(en fonctionnement ligne 002)                       | 394.803,67 |

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Patrick AUSSEL - Etienne BONNEFOND - Marie-Odile DELCAMP - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Christian LALANDE - Philippe MARTEGOUTE - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT - Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS - Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ - Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX - André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) - Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

### N°2010-27 : REPORT DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2009 BUDGET ANNEXE LABORATOIRE D'ANALYSES

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2009,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2009,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté : 15.800,74

Résultat d'investissement antérieur reporté : - 13.297,02

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/09

Solde d'exécution de l'exercice : - 743,08

Solde d'exécution cumulé : - 14.040,10

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/09

Rappel du solde d'exécution cumulé : - 14.040,10

Besoin de financement total : - 14.040,10

Résultat de fonctionnement à reporter

Résultat de l'exercice : - 799,12

Résultat antérieur : 15.800,74

Total à reporter : 15.001,62

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2009 comme suit :

### REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2010 : 14.040,10

(en investissement ligne 001)

2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 14.040,10

(crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2010)

3) Report de l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif 2010 : 961,52

(en fonctionnement ligne 002)

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,

Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Patrick AUSSEL - Etienne BONNEFOND - Marie-Odile DELCAMP - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Christian LALANDE - Philippe MARTEGOUTE - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT - Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS - Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ - Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX - André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) - Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

### N°2010-28 : REPORT DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2009 BUDGET ANNEXE SPANC

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2009,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2009,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté : - 1.669,11

Résultat d'investissement antérieur reporté : 13.011,22

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/09

Solde d'exécution de l'exercice : 2.943,45

Solde d'exécution cumulé : 15.954,67

Excédent de financement de la section d'investissement au 31/12/09

Rappel du solde d'exécution cumulé : 15.954,67

Excédent de financement total : 15.954,67

Résultat de fonctionnement à reporter

Résultat de l'exercice : - 5.381,37

Résultat antérieur : - 1.669,11

Total à reporter : - 7.050,48

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2009 comme suit :

### REPORT DES RESULTATS

1) Report de l'excédent d'investissement au Budget Primitif 2010 : 15.954,67  
(en investissement ligne 001)

2) Report du déficit de fonctionnement au Budget Primitif 2010 : 7.050,48  
(en fonctionnement ligne 002)

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Patrick AUSSEL - Etienne BONNEFOND - Marie-Odile DELCAMP - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Christian LALANDE - Philippe MARTEGOUTE - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT - Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS - Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ - Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX - André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) - Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

### N°2010-29 : REPORT DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2009 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT HABITAT

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2009,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2009,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté : 0,00

Résultat d'investissement antérieur reporté : - 144.445,48

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/09

Solde d'exécution de l'exercice : 0,00

Solde d'exécution cumulé : - 144.445,48

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/09

Rappel du solde d'exécution cumulé : - 144.445,48

Besoin de financement total : - 144.445,48

Résultat de fonctionnement à reporter

Résultat de l'exercice : 0,00

Résultat antérieur : 0,00

Total à reporter : 0,00

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2009 comme suit :

### **REPORT DES RESULTATS**

Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2010 : 144.445,48

(en investissement ligne 001)

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Patrick AUSSEL - Etienne BONNEFOND - Marie-Odile DELCAMP - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Christian LALANDE - Philippe MARTEGOUTE - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT - Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS - Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ - Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX - André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) - Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

### N°2010-30 : REPORT DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2009 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT ZAE

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2009,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2009,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté : 0,00

Résultat d'investissement antérieur reporté : - 1.291.260,52

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/09

Solde d'exécution de l'exercice : - 479.962,40

Solde d'exécution cumulé : - 1.771.222,92

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/09

Rappel du solde d'exécution cumulé : - 1.771.222,92

Besoin de financement total : - 1.771.222,92

Résultat de fonctionnement à reporter

Résultat de l'exercice : 735.789,60

Résultat antérieur : 0,00

Total à reporter : 735.789,60

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2009 comme suit :

### **REPORT DES RESULTATS**

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2010 : 1.771.222,92  
(en investissement ligne 001)

2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 735.789,60  
(crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2010)

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Patrick AUSSEL - Etienne BONNEFOND - Marie-Odile DELCAMP - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Christian LALANDE - Philippe MARTEGOUTE - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT - Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS - Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ - Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX - André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) - Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

### N°2010-31 : REPORT DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2009 BUDGET ANNEXE MULTISERVICE VIANDE

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2009,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2009,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté : 12.450,10

Résultat d'investissement antérieur reporté : - 1.731,30

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/09

Solde d'exécution de l'exercice : 1.575,45

Solde d'exécution cumulé : - 155,85

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/09

Rappel du solde d'exécution cumulé : - 155,85

Besoin de financement total : - 155,85

Résultat de fonctionnement à reporter

Résultat de l'exercice : - 6.450,60

Résultat antérieur : 12.450,10

Total à reporter : 5.999,50

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2009 comme suit :

### REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2010 : 155,85

(en investissement ligne 001)

2) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 155,85

(crédit du compte 1068 au Budget Primitif 2010)

3) Report de l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif 2010 : 5.843,65

(en fonctionnement ligne 002)

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS



# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Patrick AUSSEL - Etienne BONNEFOND - Marie-Odile DELCAMP - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Christian LALANDE - Philippe MARTEGOUTE - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT - Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS - Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ - Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX - André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) - Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

### N°2010-32 : REPORT DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2009 BUDGET ANNEXE HOTEL D'ENTREPRISES

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2009,

Statuant sur le report des résultats de l'exercice 2009,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire

Résultat de fonctionnement antérieur reporté : - 0,46

Résultat d'investissement antérieur reporté : - 57.912,10

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/09

Solde d'exécution de l'exercice : 0,00

Solde d'exécution cumulé : - 57.912,10

Restes à réaliser au 31/12/09

Dépenses d'investissement : 647.609,00

Recettes d'investissement : 359.398,00

Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/09

Rappel du solde d'exécution cumulé : - 57.912,10

Rappel du solde des restes à réaliser : - 288.211,00

Besoin de financement total : - 346.123,10

Résultat de fonctionnement à reporter

Résultat de l'exercice : 0,00

Résultat antérieur : - 0,46

Total à reporter : - 0,46

Décide à l'unanimité de reporter les résultats de l'exercice 2009 comme suit :

### REPORT DES RESULTATS

1) Report du déficit d'investissement au Budget Primitif 2010 : 57.912,10

(en investissement ligne 001)

2) Report du déficit de fonctionnement au Budget Primitif 2010 : 0,46

(en fonctionnement ligne 002)

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL - Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE - Patrick AUSSEL - Etienne BONNEFOND - Marie-Odile DELCAMP - Jacques GRIFFOUL - Roger GUITOU - Christian LALANDE - Philippe MARTEGOUTE - Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT - Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY - Patrick CAPY - Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS - Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY - Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ - Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX - André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES - Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN - Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT - Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE - Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) - Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

### N°2010-33 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2010

Le Conseil Communautaire a procédé au débat d'orientations budgétaires préalable à l'examen du budget primitif 2010, conformément aux articles L.5211-36 alinéa 2 et L.2312-1 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes comptant une commune de plus de 3.500 habitants.

A cette occasion, les membres du Conseil Communautaire ont examiné les propositions de Madame la Présidente qui, dans le cadre de son rapport, leur a présenté un certain nombre d'éléments et d'orientations destinés à lui permettre de préparer le prochain budget.

Les éléments ainsi communiqués ont permis d'évoquer successivement :

- la situation financière de la Communauté de Communes
- les perspectives des dépenses et recettes pour le budget primitif 2010

Sur la situation financière de la Communauté de Communes, le Conseil Communautaire a donné acte à Madame la Présidente quant aux éléments d'analyse financière communiqués.

S'agissant des perspectives des dépenses et recettes pour le budget primitif 2010, le Conseil Communautaire a pris acte des évolutions proposées, et affirmé sa volonté de rechercher une stabilisation de la section de fonctionnement par une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement, de poursuivre les programmes d'investissement en cours et de réaliser des programmes d'investissement nouveaux, afin d'assurer un développement durable et cohérent du territoire communautaire.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) – Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-34 : MODIFICATION DES STATUTS

### 1- Siège

Suite au déménagement des locaux administratifs de la Communauté de Communes à la Maison Communautaire sise 98 avenue Gambetta 46300 Gourdon, il convient de modifier la désignation du siège dans les statuts communautaires comme suit :

*« Le siège de la Communauté de Communes est fixé 98 avenue Gambetta à Gourdon.*

*Il peut être transféré en tout autre lieu par décision du Conseil Communautaire. »*

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve les modifications relatives au siège de la Communauté de Communes dans les termes suivants :

*« Le siège de la Communauté de Communes est fixé 98 avenue Gambetta à Gourdon.*

*Il peut être transféré en tout autre lieu par décision du Conseil Communautaire. »*

### 2- Action sociale

La Communauté de Communes Quercy Bouriane intervient au titre de sa compétence « action sociale » en matière de petite enfance par son soutien à la crèche parentale « Ecoute s'il joue », et l'animation d'un relais d'assistantes maternelles sur les Communes de Gourdon et de Saint-Germain du Bel Air.

L'évolution des besoins de garde d'enfants de moins de six ans impliquant des actions plus intégrées sur le territoire, il convient de préciser la rédaction de l'article 9 –B-3 2<sup>ème</sup> alinéa « Soutien à l'accueil des enfants de moins de 6 ans » des statuts communautaires, afin de permettre à la Communauté de Communes Quercy Bouriane de conduire pleinement sa politique en matière de petite enfance.

A savoir :

- réunir les services de gardes collectives, avec la Crèche Parentale « Ecoute s'il joue », et de gardes individuelles, avec le Relais d'Assistantes Maternelles, dans les locaux de l'ancienne école maternelle de l'Hivernerie de Gourdon afin de rendre plus lisible l'organisation de ce service pour les usagers.
- participer à la création d'une maison d'assistante maternelle sur la Commune de Saint-Germain du Bel Air.
- pouvoir mettre en œuvre sur le territoire toute action en faveur de l'accueil des enfants de moins de 6 ans.

Considérant les statuts de la Communauté de Communes Quercy Bouriane validés en Conseil Communautaire du 25 avril 2007,

Considérant l'article L5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales,

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la nouvelle rédaction de la compétence sus-mentionnée dans ces termes :

« *Soutien à l'accueil des enfants de moins de 6 ans :*

- *Intervention au titre des Maisons d'Assistantes Maternelles : Soutien financier forfaitaire déterminé annuellement par le Conseil communautaire pour la mise en place des Maisons d'Assistantes Maternelles sur le territoire.*

- *Création, aménagement, gestion et animation de lieux d'accueil d'enfants de moins de 6 ans. Sont déclarés d'intérêt communautaire :*

- *L'aménagement des locaux de l'ancienne école maternelle de l'Hivernerie ;*

- *La création et la gestion de relais d'assistantes maternelles. »*

Délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) – Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-35 : MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE CHALEUR AU BOIS A SAINT GERMAIN DU BEL AIR : CONTRATS D'ABONNEMENT

En septembre 2008, le SYDED a engagé, à la demande de la Commune de Saint Germain du Bel Air, une étude de faisabilité concernant la création d'un réseau de chaleur au bois desservant une partie du bourg.

Suite aux réponses adressées, l'étude a permis de démontrer l'intérêt du projet et de définir le périmètre qui sera desservi par le réseau.

Les travaux de réalisation devraient débuter mi avril 2010 pour une mise en service du réseau en fin d'année.

Proposition est faite de raccorder la Maison des Communes et le Multiservice à ce réseau.

Les installations actuelles devront faire l'objet d'aménagements pour y être raccordées.

Un abonnement sera payé au SYDED :

- Maison des Communes : 30.19 € TTC / mois

- Multiservice : 19.68 € TTC / mois

S'ajoutera la consommation d'énergie à 53.91 €TTC / MWh

Les contrats d'abonnement sont joints.

S'agissant du multiservice, l'abonnement et la consommation seront directement réglés par le locataire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve les contrats d'abonnements au réseau de chaleur de la Commune de Saint Germain du Bel Air pour la Maison des Communes et le Multiservice,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) – Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-36 : HOTEL D'ENTREPRISES : VALIDATION D'UN AVENANT

*Développement économique : création, gestion d'ateliers relais ou tout immobilier d'entreprise en vue de favoriser l'activité économique dans les zones d'activités communautaires*

La Communauté de Communes a passé mi 2009 un marché de travaux pour la réalisation de l'hôtel d'entreprises basé dans le secteur B de la zone d'activités économiques de Cougnac, sur la commune de Payrignac.

Ce marché est composé de quatorze lots. Le lot n°2 concerne les travaux de gros œuvre, comprenant la réalisation des fondations des trois bâtiments formant l'hôtel d'entreprises.

Lors de la réalisation des tranchées de fondation, une forte hétérogénéité du sous-sol a été mise à jour. En effet, la profondeur à laquelle on trouve le rocher calcaire varie entre 1m20 et 2m50 environ. L'étude de sol s'était basée sur les résultats de 6 sondages implantés au droit des angles et fondations des futurs bâtiments. Les résultats n'avaient pas permis d'appréhender la nature extrêmement hétérogène des matériaux présents.

Du fait de cette sujétion technique imprévue, la solution technique retenue par l'équipe de maîtrise d'œuvre et validée par le bureau de contrôle doit être adaptée, et les quantités de béton à couler pour réaliser les fondations doivent être augmentées.

Aussi un avenant doit être établi pour :

- l'entreprise DE NARDI, avenant n° 1 à hauteur de 30 431,38 € TTC.

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu l'avis de la Commission d'Appels d'Offres du 11 mars 2010,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve les termes de l'avenant au marché de travaux passé pour la réalisation des fondations de l'hôtel d'entreprises.

Titulaire et objet du marché	Marché en € TTC	N° Avenant	Montant de l'avenant en € TTC	Nouveau montant du marché en € TTC
DE NARDI	131 887,52 €	1	30 431,38 €	162 378,90 €

- autorise Madame la Présidente à signer l'avenant et tous les documents afférents.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) – Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-37 : ZONE D'ACTIVITÉS DE COUGNAC : VALIDATION D'UN AVENANT À LA MAITRISE D'OEUVRE

*Développement économique : aménagement de zones d'activités*

Par délibération du 12 février 2007, le Conseil Communautaire a confié la maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'aménagement et l'équipement des zones d'activités économiques à la SEM LDA.

La maîtrise d'œuvre pour l'étude et la réalisation de la zone d'activités de Cougnac a été confiée à la Société SETI ; l'acte d'engagement a été signé le 21 décembre 2007 entre la SEM LDA et la Société SETI.

Le projet validé le 27 février 2009 prévoyait le découpage du secteur B en quatre lots :

- lot n°1 d'une superficie de 9 723 m<sup>2</sup>,
- lot n°2 d'une superficie de 11 768 m<sup>2</sup>,
- lot n°3 d'une superficie de 11 707 m<sup>2</sup>,
- lot n°4 d'une superficie de 11 269 m<sup>2</sup>

Il s'avère que les besoins actuels des entreprises sur le secteur ne nécessitent pas l'acquisition de parcelles aussi grandes. La Communauté de Communes a souhaité qu'une étude complémentaire soit réalisée de manière à transformer le découpage actuel en deux îlots décomposables en plusieurs lots.

Suite à l'étude paysagère du redécoupage, deux variantes ont été proposées. Celle retenue comprend 17 lots d'une surface comprise en 1 401 m<sup>2</sup> et 7 059 m<sup>2</sup>.

Il convient à présent de procéder à l'étude technique et financière pour approuver le projet d'aménagement.

Etant donné ce redécoupage et le travail d'étude qui en découle, la mission de maîtrise d'œuvre initiale nécessite l'établissement d'un avenant n°4 pour un montant de 5 800 € HT. Il est précisé au Conseil Communautaire que l'avenant sera signé entre la Société SETI et la SEM LDA, cette dernière ayant compétence eu égard à la mission d'ouvrage déléguée.

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 11 mars 2010,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- valide la variante n°1 de redécomposition des lots de la Zone d'Activités de Cougnac selon le plan annexé,
- approuve les termes de l'avenant n°4 comme suit :

Titulaire et objet du marché	Marché en €	N° Avenant	Montant de l'avenant en €	Nouveau montant du marché en €
Société SETI	77 720.53 € HT	4	5 800.00 € HT	84 972.72 € HT

- autorise Madame la Présidente à signer l'avenant et tous les documents afférents.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) – Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-38 : CONVENTION ATESAT 2010-2012

Lors de la réunion de la Commission Voirie du 17 février 2010, les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ont présenté le nouveau dispositif de la mission d'Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT).

Dans le cadre de l'ATESAT, la DDT propose les missions suivantes :

- domaine de l'aménagement et de l'habitat
- conseil sur la faisabilité d'un projet ainsi que sur les procédures et démarches à suivre pour le réaliser,
- conseil aux groupements pour l'établissement de diagnostics sur l'aménagement du territoire,
- assistance pour l'élaboration de politiques d'intervention en matière d'habitat.
  - assistance à la définition des compétences à transférer à un groupement de communes,
  - assistance à la mise en place d'un service technique,
  - assistance à la conduite des études relatives à l'entretien des ouvrages d'art intéressant la voirie ou liés à son exploitation,
  - assistance à la gestion de la voirie et de la circulation :
- assistance à la gestion de la voirie d'intérêt communautaire et de la circulation en fonction des textes en vigueur,
- assistance pour l'exploitation de la route,
- assistance pour la coordination des travaux,
- assistance à la gestion des autorisations de voirie,
- assistance en vue de confier à des prestataires la réalisation de plans d'alignement,
- assistance aux procédures de classement et déclassement des voies.
  - assistance pour l'entretien et les réparations de la voirie, à la programmation des travaux, à la conduite des études, à la passation des marchés de travaux et à la direction des contrats de travaux :
- assistance à la programmation des travaux d'entretien et de réparation des voies,
- assistance pour l'entretien des voies

Compte tenu de la population du territoire communautaire, soit 9 434 habitants au titre de la DGF, l'estimation prévisionnelle de la mission de base s'élève pour l'année 2010 à 5 429.27 €.

Sur ce point, les élus s'interrogent sur l'intégration de la population gourdonnaise ; en effet, étant une commune de plus de 3500 habitants, Gourdon ne peut pas être intégré au dispositif.

Ils souhaitent donc une confirmation de la Direction Départementale des Territoires avec soit l'inclusion de Gourdon dans le dispositif soit la modification de la population du territoire communautaire.

La convention est valable un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et pourra être reconduite tacitement en 2011 et 2012.



## ***COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE***

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, et sous réserve des éventuelles- modifications sur l'intégration ou non de Gourdon dans le dispositif ATESAT, le Conseil Communautaire :

- demande le renouvellement du bénéfice de l'Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT),
- affecte au règlement de la convention pour 2010 une enveloppe financière prévisionnelle de 5 429.27 €,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) – Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-39 : ENS DU DEGAGNAZES : VALIDATION DE L'AVANT PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT

*Développement touristique : espace naturel sensible*

La réhabilitation de l'ancienne école de Dégagnazès, située à Peyrilles, doit permettre d'aménager un relais découverte ENS en partenariat avec le département du Lot. Les animations à vocation pédagogique menées par le département y trouveront un support adéquat, à proximité d'un itinéraire de découverte et dans un cadre patrimonial unique.

L'avant-projet détaillé rédigé par l'équipe de maîtrise d'œuvre Duchene – Gallon – Co-Tech s'attache à restaurer le patrimoine bâti en respectant son caractère initial, tout en le mettant aux normes en vigueur, notamment en matière d'accessibilité et de sécurité.

L'essentiel du travail à mener concerne le rez-de-chaussée, d'une surface totale d'environ 86 m<sup>2</sup>, et le traitement des désordres observés sur les façades (fissurations, affaissements). Ces désordres ont fait l'objet d'une analyse précise du bureau d'étude chargé de l'étude de sol. Le bâtiment est situé en partie sur un remblai argilo-sableux, sensible au phénomène de retrait-gonflement des argiles en fonction de la teneur en eau du sol. Afin de stabiliser les fondations, le bureau d'études de sol préconise une solution de mise en place de micro-pieux ancrés dans le massif calcaire sain.

La mise aux normes d'accessibilité PMR se traduit par la réalisation d'une rampe d'accès respectant les pentes autorisées, ainsi que la construction de sanitaires extérieurs neufs.

Le dossier d'avant-projet détaillé comprend deux options qui pourront être notifiées en cas de résultat d'appel d'offres favorable :

- l'aménagement des chaussées et parkings, en remplacement de l'aire stabilisée actuelle
- le rafraîchissement du préau extérieur, d'une surface de 56 m<sup>2</sup>

La Commune de Peyrilles a la possibilité, le cas échéant, de réaliser un chantier de bénévoles destiné à rafraîchir le préau.

L'opération est estimée, au stade de l'avant-projet détaillé à 158 000 € HT, dont 125 109 € HT de travaux, hors options.

L'opération bénéficie de la participation du Conseil Général du Lot à hauteur de 80% du coût hors taxes des travaux et de la mission de maîtrise d'œuvre soit 126 400 € environ.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve l'avant projet de la réhabilitation de l'Ecole du Dégagnazès en relais découverte ENS,
- approuve le plan de financement comme ci-joint,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente, Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) – Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-40 : OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL : PROJET DE DÉMÉNAGEMENT DES LOCAUX  
*Développement touristique*

Les locaux de l'Office de Tourisme Intercommunal, actuellement situés 24 rue du Majou à Gourdon, sont vétustes et trop exigus (environ 100 m<sup>2</sup>) pour permettre un accueil du public et un fonctionnement du service dans de bonnes conditions.

Un local situé Place de la Libération, référencé au cadastre de la Commune de Gourdon sous le n° AH 367 (anciennement « La Grande Fabrique »), d'une surface totale de 173 m<sup>2</sup>, est disponible.

Le bâtiment, de par sa situation géographique et sa surface, rendrait l'Office de tourisme Intercommunal plus visible et accessible aux usagers, tout en permettant d'améliorer la qualité du service rendu. Néanmoins, des travaux de rénovation, d'aménagement et de mises aux normes, à charge de la Communauté de Communes, sont nécessaires.

Aussi, il est proposé de conclure avec le propriétaire, Monsieur Christophe Crubillé, un bail emphytéotique.

Un bail emphytéotique est un bail immobilier de très longue durée (entre 18 et 99 ans) qui confère au preneur un droit réel sur la chose donnée à bail, à charge pour lui d'améliorer le fonds en échange d'un loyer modique, les améliorations bénéficiant au bailleur en fin de bail sans que ce dernier ait à indemniser l'emphytéote.

En l'espèce, le bail sera conclu pour une période de 99 ans pour un loyer mensuel de 1 000 € par mois.

Afin que l'Office de Tourisme Intercommunal puisse intégrer ces locaux, la Communauté de Communes conclura une mise à disposition contre remboursement du loyer et des charges.

Etant donné la spécificité du bail, sa conclusion doit être effectuée devant notaire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- valide la conclusion d'un bail emphytéotique avec Mr Christophe Crubillé pour la location de la parcelle n° AH 367, dans les conditions ci avant énoncées,
- autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES QUERCY-BOURIANE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2010

L'an deux mille dix, le dix sept mars à seize heures trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Maison Communautaire à Gourdon, sous la présidence de Madame Danielle DEVIERS, Présidente de la Communauté de Communes.

Date de convocation : 8 mars 2010

Etaient présents :

Concorès : Christian FRANCOUAL – Gérard GAYDOU

Gourdon : Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE – Patrick AUSSEL – Etienne BONNEFOND – Marie-Odile DELCAMP – Jacques GRIFFOUL – Roger GUITOU – Christian LALANDE – Philippe MARTEGOUTE – Delphine SOUBIROUX-MAGREZ

Lamothe-Cassel : Georges MARTINOT

Montamel : Roger GOETT – Yves LOUBIERES

Payrignac : Yvon BELLY – Patrick CAPY – Marie-Vivienne PACHOVSKI

Peyrilles : Lilian COSTES - Stéphane MAGOT

Saint-Chamarand : Yvette DELMAS – Bruno SABATIER

Saint Cirq Madelon : Jean-Claude MAURY – Bernard MULLER

Saint Cirq Souillaguet : Christian BECQ – Gérard MOTTIN

Saint Clair : Serge LAMOUREUX – André MANIE

Saint Germain du Bel Air : Serge BORIES – Jacqueline LEPOINT

Saint Projet : Léon-Bernard CLAESEN – Alain LEPOINT

Soucirac : Marie-Chantal LAURENT – Marie-Françoise TALAYSSAT

Uzech-les-Oules : Marcel BETAILLE – Danielle DEVIERS

Etaient absents : Patrick DELPECH (Lamothe-Cassel) – Gérard FARGES (Saint Germain du Bel Air)

A été élue secrétaire de séance : Yvette DELMAS

N°2010-41 : RESERVE FONCIERE DE LAFAGETTE : VENTE DE PARCELLES

*Aménagement de l'espace : réserves foncières*

L'école de conduite ECF – Alain Laval, sise route de Cahors à Gourdon souhaite acquérir plusieurs parcelles sur la réserve foncière de Lafagette à Gourdon pour réaliser un plateau de conduite.

Les parcelles concernées sont cadastrées sous les n°C12 et C13 pour une surface d'environ 2 000 m<sup>2</sup>. Le prix de vente serait de 3 € / m<sup>2</sup> soit un montant d'environ 6 000 €.

Préalablement à la vente, il convient de procéder au bornage des parcelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Madame la Présidente à toutes démarches et signatures utiles au bornage des parcelles n°C12 et C13, sises à Lafagette, Commune de Gourdon.

Délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Présidente,  
Danielle DEVIERS